

Délibération n° 2024 – VI - 001

Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 22 JUILLET 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, le Comité syndical, convoqué le douze septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi. Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Présente en visio
Le Département	Christophe Revil	Conseiller départemental de Fontaine-Seyssinet	Présent en visio
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand Lemps	Présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	Excusée
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Excusé, suppléant C.Masnada en visio
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazon	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Présente en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Georges Goffman	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Déléguée titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Maryse Barthélémi	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Claude Girard	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	-

Autres personnes présentes :

SYMBHI : Jacques Henry, Directeur / Daniel Verdeil, Directeur délégué / Agathe Cheritat, Pôle administratif / Baptiste Errecart, UT Sud Grésivaudan / Damien Kuss, Pôle Ouvrages / Cécile Albano, Pôle administratif / Cédric Rose, UT Voironnais.

Monsieur Deru, Paierie Départementale
Marie Breuil, GAM

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical le procès-verbal du dernier Comité syndical.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'approuver le procès-verbal du Comité syndical du 22 juillet 2024.

Fait à Grenoble, le 30 septembre 2024

Extrait certifié conforme,
Le Président



Fabien Mulyk



Procès-Verbal du Comité syndical du 22 juillet 2024

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Présente en visio
Le Département	Christophe Revil	Conseiller départemental de Fontaine-Seyssinet	Présent en visio
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand Lemps	-
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	Excusée, suppléant V.Fristot en présentiel
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazon	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Présente en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Georges Goffman	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Déléguée titulaire	-
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Maryse Barthélémi	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	Suppléant C.Didier en visio
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Claude Girard	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	-

Autres personnes présentes :

SYMBHI : Jacques Henry, Directeur / Daniel Verdeil, Directeur délégué / Agathe Cheritat, Pôle administratif / Agathe Girin, UT Sud Grésivaudan / Damien Kuss, Pôle Ouvrages / Sandrine Rognon, Pôle administratif / Sylvain Gonin, Pôle administratif / Lucille Delacour, UT Romanche.

➤ Procès-verbal du dernier Comité syndical

Pas de remarque sur le projet de procès-verbal.

Le procès-verbal du Comité syndical du 20 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

➤ Provision pour créances douteuses et contentieuses

Depuis le passage à la nomenclature comptable M57, il est impératif de prévoir une provision pour dépréciation des créances douteuses et contentieuses de plus de 2 ans en vertu du principe comptable de prudence.

Une créance devient douteuse dès lors qu'apparaissent des indices certains de difficulté de recouvrement ou dès lors qu'elle a fait l'objet d'une contestation sérieuse : il est alors nécessaire de constater une provision car la valeur des titres pris en charge dans la comptabilité peut s'avérer inférieure à celle attendue et générer une charge.

Pour évaluer la dépréciation des créances douteuses et contentieuses, il est proposé une méthode statistique, en appliquant un taux minimal de 15 % au montant total des pièces prises en charge depuis plus de 2 ans, composant les soldes débiteurs des comptes de tiers de créances douteuses et contentieuses. Au vu de cette méthode, le montant total à provisionner sur l'exercice comptable 2024 est fixé à 500 € et sera inscrit en décision modificative n°1. Il existe notamment deux créances en cours, liées à l'assainissement collectif et datant de 2018 suite à l'absorption du SIGREDA, qui risquent de ne jamais être recouvertes.

La comptabilité des dotations aux provisions des créances douteuses repose sur des écritures semi-budgétaires (droit commun) d'ordre mixte par utilisation en dépense du compte 6817 - *Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants*.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'approuver la méthode de calcul des provisions pour créances douteuses et contentieuses basées sur un minimum de 15 % du montant total des pièces prises en charge depuis plus de 2 ans, composant les soldes débiteurs des comptes de tiers de créances douteuses et contentieuses.**
- **d'inscrire les crédits d'un montant de 500 € en décision modificative n°1.**

➤ Décision Modificative n° 1

Par délibération du 14 mars 2024, le Comité syndical a approuvé le budget primitif 2024 du SYMBHI qui s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant total de 52 918 751 €.

La présente décision modificative a pour objet de procéder à certains ajustements de dépenses et recettes au sein de la section de fonctionnement et d'investissement.

Les ajustements proposés sont les suivants :

- **A la section de fonctionnement :**
 - ***Opération « Fonctionnement Général »***

Il vous est proposé de procéder au mouvement suivant pour réaliser les provisions pour créances douteuses et contentieuses objet de la précédente délibération :

- **+ 500 €** sur la nature comptable 6817 *Dotations aux dépréciations des actifs circulants*, chapitre 68 en dépenses (ordre)
- **- 500 €** sur la nature comptable 617 *Etudes et recherches*, chapitre 011 en dépenses (réel)
 - ***Opération « Affluents Voironnais »***

Des travaux d'urgence suite aux crues du 9 et 25 juin sur le territoire sont nécessaires, leur coût estimatif s'élève à 120 000 €.

Il vous est proposé de procéder aux mouvements suivants :

- **+ 120 000 €** sur la nature comptable *615231 Entretien et réparations sur biens immobiliers - Voiries*, chapitre 011 en dépenses
- **- 120 000 €** sur la nature comptable *65888 Autres charges de gestion courante*, chapitre 65 en dépenses

La section de fonctionnement s'équilibre toujours à **16 668 434 €**

▪ **A la section d'investissement :**

➤ ***Opération « Affluents Oisans »***

Des travaux pour compte de tiers d'un montant de 64 190 € donnant lieu à remboursement de la part de la Communauté de Communes de l'Oisans (CCO) sont prévus courant 2024 pour des travaux d'urgence secteur Plan du Lac.

D'autre part, une enveloppe en dépense de 154 401 € est rajoutée pour anticiper les coûts liés à la crue du Vénéon en accord avec la communauté de communes de l'Oisans.

Il vous est donc proposé de procéder aux mouvements de dépenses et recettes suivants :

- **+ 64 190 €** sur la nature comptable *458112 Opération sous mandat avec la CCO*, chapitre 458112 en dépenses
- **+ 90 211 €** sur la nature *2312 Agencements et aménagements de terrains*, chapitre 23 en dépenses
- **+ 64 190 €** sur la nature comptable *458212 Opération sous mandat avec la Communauté de Communes de l'Oisans*, chapitre 458212 en recettes
- **+ 90 211 €** sur la nature *1321 Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - État et établissements nationaux*, chapitre 13 en recettes

➤ ***Opération « Affluents du Drac »***

Des travaux pour compte de tiers donnant lieu à remboursement prévus en 2024 sur la commune de Prébois pour le projet des Orgines (mise en sécurité conduites eau potable + continuité piscicole d'un seuil) sont annulés.

Il vous est donc proposé de procéder aux mouvements de dépenses et recettes suivants :

- **- 5 756,40 €** sur la nature comptable *45818 Opération sous mandat avec commune de Prébois*, chapitre 45818 en dépenses
- **+ 5 756,40 €** sur la nature *2312 Agencements et aménagements de terrains*, chapitre 23 en dépenses
- **- 5 756,40 €** sur la nature comptable *45828 Opération sous mandat avec commune de Prébois*, chapitre 45828 en recettes
- **+ 5 756,40 €** sur la nature *1321 Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - État et établissements nationaux*, chapitre 13 en recettes

La section d'investissement s'équilibre désormais à **36 407 718 €**

En conséquence de ce qui précède l'équilibre de la décision modificative se présente comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231-735 : Entretien et réparations sur voiries	0.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-617-020 : Etudes et recherches	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	500.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-735 : Autres charges diverses de gestion courante	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-020 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	120 500.00 €	120 500.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-1321-735 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	64 190.00 €	160 157.40 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	64 190.00 €	160 157.40 €
D-2312-735 : Agencements et aménagements de terrains (en cours)	64 190.00 €	160 157.40 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	64 190.00 €	160 157.40 €	0.00 €	0.00 €
D-458112 : TRAVAUX LIES AU MAINTIEN DES PASSERELLES DE PLAN DU LAC	0.00 €	64 190.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458112 : TRAVAUX LIES AU MAINTIEN DES PASSERELLES DE PLAN DU LAC	0.00 €	64 190.00 €	0.00 €	0.00 €
D-45818 : Mise en sécurité conduites eau potable seuil des orgines et resta	5 756.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 45818 : Mise en sécurité conduites eau potable seuil des orgines et resta	5 756.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-458212 : TRAVAUX LIES AU MAINTIEN DES PASSERELLES DE PLAN DU LAC	0.00 €	0.00 €	0.00 €	64 190.00 €
TOTAL R 458212 : TRAVAUX LIES AU MAINTIEN DES PASSERELLES DE PLAN DU LAC	0.00 €	0.00 €	0.00 €	64 190.00 €
R-45828 : Mise en sécurité conduites eau potable seuil des orgines et resta	0.00 €	0.00 €	5 756.40 €	0.00 €
TOTAL R 45828 : Mise en sécurité conduites eau potable seuil des orgines et resta	0.00 €	0.00 €	5 756.40 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	69 946.40 €	224 347.40 €	69 946.40 €	224 347.40 €
Total Général		154 401.00 €		154 401.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Débat :

Christophe Revil questionne une ligne de la section d'investissement car il ne voit pas dans le tableau de synthèse les + 154 401 € en dépenses liés à la crue du Vénéon pour laquelle Sylvain Gonin explique qu'ils sont noyés dans la ligne de 160 157.40 € car cumulés avec les + 5 756,40 € liés au redéploiement des crédits de mise en sécurité des conduites d'eau potable seuil des origines et que la logique est la même pour les recettes. L'incompréhension est levée.

Anne Gérin remercie pour la réactivité des équipes du SYMBHI pour les travaux d'urgence et affirme qu'il faut bien les financer.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité d'approuver la décision modificative n°1.

➤ Portage de la Commission Locale de l'Eau Drac Romanche par le SYMBHI – principe, protocole d'accord et volet RH

Les articles R212-29 à R212-3 du code de l'environnement décrivent les règles relatives aux Commissions locales de l'eau : « La commission peut confier son secrétariat ainsi que des études et analyses nécessaires à l'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux et au suivi de sa mise en œuvre à une collectivité territoriale, à un établissement public territorial de bassin ou à un groupement de collectivités territoriales ou, à défaut, à une association de communes regroupant au moins deux tiers des communes situées dans le périmètre du schéma».

Le 14 décembre 2023, le Comité syndical du SYMBHI a validé les principes généraux concernant le portage de la Commission locale de l'eau (CLE) par le syndicat.

Depuis, des discussions ont eu lieu avec la CLE Drac Romanche au sujet d'un portage de son secrétariat par le SYMBHI.

Ces discussions ont permis de dégager une proposition de protocole d'accord sur les conditions d'un tel portage, en conformité avec les principes votés le 14 décembre. Un projet de protocole d'accord a ainsi été élaboré, et il a reçu un accord de principe par le Bureau de la CLE réuni le 12 juillet 2024. Le protocole devra être voté formellement par la CLE réunie en session plénière au cours du mois de septembre.

Le Bureau de la CLE étant très largement composé des mêmes membres que la CLE plénière, il est en conséquence proposé au Conseil syndical du SYMBHI de valider le principe du portage de la CLE Drac Romanche par le SYMBHI et d'approuver le protocole d'accord.

De plus, il est proposé de créer les postes nécessaires pour assurer le secrétariat de la CLE, le financement étant assuré par les recettes spécifiquement affectées à la CLE (Agence de l'eau, collectivités concernées...) :

Un poste d'ingénieur, à temps complet, pour assurer le secrétariat général de la CLE sous l'autorité de la Direction du SYMBHI ;

Un poste d'ingénieur, à temps complet, pour assurer les missions de chargé de mission sous l'autorité du poste de secrétaire général ;

Un poste de gestionnaire et d'assistance, à mi-temps, au sein du Pôle Ressources du SYMBHI.

Ces postes correspondent aux ETP actuellement directement affectés par GAM au secrétariat de la CLE. Les recrutements correspondants ne seront finalisés qu'une fois que la CLE plénière aura validé le protocole ainsi que le portage de la CLE par le SYMBHI.

Débat :

Claude Didier se réjouit du portage de la CLE par le SYMBHI, ce qui permettra de faciliter le travail entre les deux structures tout en permettant à la CLE de garder son indépendance. Le rapprochement du personnel du SYMBHI et de la CLE sera positif pour le secteur concerné.

Jacques Henry ajoute que l'évolution semble effectivement logique puisqu'un certain nombre de missions se croisent. Le sentiment général est qu'il y a à faire ensemble et le fait de se croiser plus souvent à l'avenir, notamment avec la construction du futur siège du SYMBHI est vécu positivement. Du côté des agents de la CLE, il y a une volonté de bien caler l'organisation notamment vis-à-vis de la direction et de la Présidence.

Claude Didier exprime qu'effectivement l'avenir peut être abordé en toute confiance et entend le côté positif du rapprochement de locaux.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'approuver le principe du portage de la Commission Locale de l'Eau Drac Romanche à partir du 1er janvier 2025 ;**

- **D'approuver le protocole d'accord SYMBHI – Commission Locale de l'Eau Drac Romanche (ci annexé) relatif aux modalités de portage et aux relations entre les deux entités, et d'autoriser le Président à le signer ;**
- **D'approuver la création des postes suivants :**
 - Un poste à temps complet dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, pour assurer le secrétariat général de la CLE sous l'autorité de la Direction du SYMBHI ;**
 - Un poste à temps complet dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, pour assurer les missions de chargé de mission sous l'autorité du poste de secrétaire général ;**
 - Un poste à temps non complet (50%) dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux, de gestionnaire et d'assistance, au sein du Pôle Ressources du SYMBHI.**

➤ **Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de l'Oisans au SYMBHI**

Le Vénéon sur le secteur plan du lac se situe sur la commune de Saint Christophe en Oisans sur le territoire de la communauté de communes de l'Oisans.

La communauté de communes de l'Oisans est compétente en matière d'aménagement et entretien des itinéraires de promenades et de randonnées : Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) – Oisans Sentiers dont les passerelles de plan du lac et le sentier permettant de rejoindre le hameau de Lanchatra.

Plusieurs crues successives à l'automne 2023 ont nettement exhaussé le lit du Vénéon de l'ordre de 2m voire plus selon les endroits mettant en danger le maintien et la sureté des passerelles.

Le SYMBHI ayant la compétence GEMAPI et le savoir-faire pour les interventions en cours d'eau, la communauté de communes de l'Oisans a souhaité lui déléguer la maîtrise d'ouvrage d'une opération de curage du Vénéon relevant d'un caractère d'urgence, au droit des infrastructures pédestres. En effet, l'opération visait en la recreation d'un chenal d'écoulement préférentiel du cours d'eau sur un linéaire de l'ordre de 350 m avec une profondeur moyenne de 1.5 m. Ce curage visait à assurer le passage d'une petite crue, une solution plus pérenne nécessitant une étude devant être trouvée pour permettre le passage d'une crue rare sans dommage, ou le déplacement de la passerelle. Un accord de principe sur cette délégation de maîtrise d'ouvrage a été acté afin de permettre la réalisation du curage rapidement. Les travaux ont été réalisés au trois-quarts en juin avant que la nouvelle crue du 20 et 21 juin, d'un temps de retour restant à estimer mais supérieur à 20 ans vraisemblablement, n'emporte la passerelle. Il vous est proposé de valider cette délégation de maîtrise d'ouvrage, la CCO couvrant totalement le coût des travaux.

Pour finir le conseil communautaire de l'Oisans a délibéré en faveur de cette convention de délégation de maîtrise d'ouvrage lors de la séance du 27 juin 2024 (délibération n°CCO_2024_101).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

➤ **Recours au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère**

Vu le Code général de la fonction publique (CGFP), notamment les articles L.332-13, L.332-23, L.452-30 et L.452-44 ;

Considérant, que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère dispose d'un service emploi avec une activité dédiée aux missions temporaires, dont la définition même est de mettre à disposition des collectivités du département des agents pour effectuer des remplacements ou des besoins occasionnels ou saisonniers et ce, dans les meilleurs délais.

Considérant, que le Centre de Gestion demande à la collectivité, pour assurer ce service, en sus du remboursement des traitements et des charges patronales s'attachant à la mission, une participation forfaitaire, de 6 % sur la totalité des sommes engagées, correspondant aux frais de gestion.

Considérant, que le SYMBHI doit, dans certains cas, faire face rapidement :

- à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité, ou autres citées dans l'article L.332-13 du code général de la fonction publique ;
- à des besoins spécifiques (application de l'article L.332-23 alinéa 1 et 2 du code général de la fonction publique concernant les accroissements temporaires et saisonniers d'activités).

Considérant, que le SYMBHI n'a pas toujours l'opportunité de recruter directement les personnes qualifiées, notamment en période de tension du marché de l'emploi où certains profils font défaut.

Il est précisé que le Comité Syndical se prononcera systématiquement sur tout nouveau besoin (accroissement temporaire d'activité ou création d'un emploi permanent) avant toute mobilisation du Centre de Gestion de l'Isère.

Débat :

Fabien Mulyk demande s'il est plus intéressant de recourir à ce service plutôt qu'à un service d'intérim privé.

Daniel Verdeil rappelle que ce service proposé par le Centre de Gestion n'a un coût que de 6%.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'autoriser le Président à recourir au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère chaque fois que cela est nécessaire, afin de respecter le maintien du service public,**
- **d'autoriser l'autorité territoriale à signer au nom et pour le compte du SYMBHI, les conventions et les éventuels avenants permettant de faire appel au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère, ainsi que toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération,**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

➤ Renonciation à une servitude à Champ-sur-Drac – Parcelle section AC numéro 265

Le SYMBHI a été sollicité par l'étude de Maître Romain KARGER afin de signer un acte de renonciation à une servitude sur la parcelle section AC numéro 265 de la commune de Champ-Sur-Drac.

La parcelle cadastrée section AC numéro 265, appartenant au SYMBHI et les parcelles cadastrées section AC numéros 253 et 264 appartenant à Monsieur et Madame RATHIER sont desservies par une servitude de passage grevant partie de la propriété de Monsieur et Madame GERVASONI, soit partie de la parcelle cadastrée section AC numéro 254.

Le SYMBHI déclare qu'il n'utilise pas et n'a jamais utilisé ladite servitude de passage pour accéder à la parcelle cadastrée section AC 265, puisqu'il existe actuellement un autre accès, notamment le droit de passage au profit de GRENOBLE ALPES METROPOLE sur la parcelle voisine cadastrée section AC 263.

Le SYMBHI déclare que le droit de passage qui leur profitait dans les conditions ci-dessus relatées ne lui est plus nécessaire, et confirme sa volonté de renoncer au bénéfice de ladite servitude ci-dessus mentionnée, grevant la parcelle section AC numéro 254.

Cette renonciation devra être constatée par un acte notarié afin d'entrer en vigueur.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la renonciation à la servitude de la parcelle section AC numéro 265 à Champ-Sur-Drac.

➤ Délégation au Président pour les marchés, accords cadre et conventions

Par délibération du 22 septembre 2021, complétée par délibération du 20 juin 2022, le comité syndical a donné délégation au Président du SYMBHI en vue de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés et accords-cadres inférieurs à certains seuils.

Cette délégation est étendue aux conventions n'ayant pas d'implication financière supérieure à 90 000€ HT.

Le comité syndical, par délibération du 28 septembre 2023, a étendu la délégation au Président pour toute décision concernant les avenants aux marchés et accords-cadres quel que soit le montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que le Président informe le comité syndical des compétences ainsi déléguées, sont portés à votre connaissance les marchés et conventions conclus dans ce cadre, qui sont les suivants :

Lettres de commande :

Du 11/09/2023 au 22/06/2024, **302 lettres de commande** ont été conclues par délégation donnée au président du SYMBHI.

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2023-818	Maintenance Site Internet	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	250,00 €	11/09/2023
2023-819	Formation Site Internet	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	200,00 €	11/09/2023
2023-820	Achat licence Basic MS365	JL2S	38690 COLOMBE	134,40 €	11/09/2023
2023-821	Rouleaux papiers traceur	EMAGING	77700 CHESSY	103,26 €	12/09/2023
2023-822	Formation ARRA ² bois morts	ARRA ²	38000 GRENOBLE	120,00 €	14/09/2023
2023-823	Débroussaillage Ile Verte	ARECE	38530 PONTCHARRA	600,00 €	15/09/2023
2023-824	Retrait time lapse	PETC SERVICE	38500 LA BUISSE	249,00 €	18/09/2023
2023-825	Achat switch + borne wifi Tullins	JL2S	38690 COLOMBE	633,00 €	20/09/2023
2023-826	Achat disque 2x12To sauvegarde MS365 NAS	JL2S	38691 COLOMBE	684,00 €	20/09/2023
2023-827	Gant anti-coupure x10	MOBI	38000 GRENOBLE	49,80 €	21/09/2023
2023-828	Travaux fibre Tullins	BEGD	38590 BREZINS	1 790,00 €	22/09/2023
2023-829	Assurance RC	MMA	38000 GRENOBLE	19 646,82 €	21/09/2023
2023-830	PC Kensington	AFB SHOP	38950 ST-MARTIN-LE-VINOUX	639,67 €	22/09/2023
2023-831	Stickers	FESTI PRINT	38000 GRENOBLE	60,69 €	25/09/2023
2023-832	Intervention destruction Nids de Frelons Asiatique	STOPGUEPES	38500 VOIRON	180,00 €	27/09/2023
2023-833	Formation CPF VB	CNSNMM	38220 PREMANON	683,33 €	28/09/2023
2023-834	Barrières pont chemin de la Jeannotte	BIGOT METAL SERVICES	38560 CHAPREILLAN	3 150,00 €	29/09/2023
2023-835	Avis d'expert note de cadrage des modalités de gestion du DPF	FLEUVES ET CONSEILS	62136 LA COUTURE	960,00 €	03/10/2023
2023-836	GV complémentaire Valbonnais	AHF	38340 VOREPPE	1 265,19 €	03/10/2023
2023-837	Orgines	ISTERRE	38042 GRENOBLE	2 389,00 €	03/10/2023
2023-838	Design Gabarit Newsletter	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	100,00 €	03/10/2023
2023-839	Terrain Aceto - Fourniture et pose clôtures et portails	PELLISSIER TP	38114 ALLEMOND	6 894,00 €	03/10/2023
2023-840	Certificat SSL symbhi.fr - Annuel	OBS - EOLAS	38000 GRENOBLE	336,00 €	04/10/2023
2023-841	Fourniture de 4 paires de gants	ODEZENNE	38610 GIERES	99,96 €	05/10/2023
2023-842	Réparation débroussailleuse B7	ODEZENNE	38610 GIERES	109,67 €	05/10/2023
2023-843	Fourniture de 3 chaines de tronçonneuse	ODEZENNE	38610 GIERES	85,82 €	05/10/2023
2023-844	Réparation de la tronçonneuse perche	ODEZENNE	38610 GIERES	97,95 €	05/10/2023
2023-845	Aérosols de traçage Traitvite	ZOLPAN	38130 ECHIROLLES	417,00 €	06/10/2023

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2023-846	Réalisation d'images d'insertion paysagère de projets d'aménagement de gestion des eaux sur la commune de Coublevie.	MARINE WAGON	38250 LANS EN VERCORS	440,00 €	06/10/2023
2023-847	Maillet en bois et bombes de peintures ROA - MOBY	MOBI-RAO	38100 GRENOBLE	165,44 €	09/10/2023
2023-848	Fourniture d'un pneu pour la IGNIS GM-525-Y5	SAS SEYSSINET ALPES AUTO	38170 SEYSSINNET	119,00 €	10/10/2023
2023-849	Réparation suite à un choc de l'IGNIS rapport d'expert SA21339021TB1 sinistre n° 2023353921	SAS SEYSSINET ALPES AUTO	38170 SEYSSINNET	1 356,55 €	10/10/2023
2023-850	CAFE	BRULERIE DES ALPES	38000 GRENOBLE	336,45 €	17/10/2023
2023-851	Logotisation Suzuki Ignis	AM-SIGNALÉTIQUE	38240 MEYLAN	257,23 €	19/10/2023
2023-852	EPI Tronçonneuse	ODEZENNE	38610 GIERES	891,67 €	19/10/2023
2023-853	Réparation débroussailleuse n° B5	ODEZENNE	38610 GIERES	290,13 €	20/10/2023
2023-854	Réparation débroussailleuse n° B8	ODEZENNE	38610 GIERES	309,13 €	20/10/2023
2023-855	Fourniture de limes	ODEZENNE	38610 GIERES	61,67 €	20/10/2023
2023-856	Fourniture de couteaux broyeurs	ODEZENNE	38610 GIERES	333,30 €	20/10/2023
2023-857	Vérification fonctionnement radiateur	SPE DEPANNAGE	38180 SEYSSINS	110,00 €	23/10/2023
2023-858	Vannes Tolentin - Remplacement batterie SOFREL + modification programme SOFREL (mode automatique)	CROS	38434 ECHIROLLES CEDEX	414,46 €	23/10/2023
2023-859	Régularisation travaux supplémentaires Clapets St-Ismier	MARCHISIO	38610 GIERES	10 749,00 €	23/10/2023
2023-860	Achat d'espace Dauphiné Libéré	EBRA MEDIAS RHONE-ALPES PACA	38913 VEUREY	2 140,00 €	23/10/2023
2023-861	Montage vidéo time lapse	DUPONT-RENOUX	38220 SAINT PIERRE DE MESSAGE	200,00 €	24/10/2023
2023-862	Fournitures informatiques	UGAP	38000 GRENOBLE	261,00 €	24/10/2023
2023-863	Maintenance licence FME	VEREMES	66100 PERPIGNAN	400,00 €	25/10/2023
2023-864	Révision véhicule astreinte	AUTO-DAUPHINE	38130 ECHIROLLES	249,60 €	26/10/2023
2023-865	Changement 4 pneus Peugeot Partner	FEU VERT	38130 ECHIROLLES	484,62 €	26/10/2023
2023-866	Levé LIDAR Vénéon Bourg Arud	VR3D	73190 CHALLES LES EAUX	3 405,00 €	26/10/2023
2023-867	Coupe végétation Vénéon Bourg Arud	SAS MICHAUD OLIVIER	38520 BOURG D'OISANS	11 340,00 €	26/10/2023

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2023-868	Impression Affiches et Flyers Concertation Papi Drac	GREENCOPY	38700 LA TRONCHE	60,00 €	30/10/2023
2023-869	Réparation roue Duster crevaison	BABOULINS	38210 TULLINS	16,67 €	30/10/2023
2023-870	Mise en forme panneaux pédagogiques Roize - PAPI PFMOR	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	600,00 €	06/11/2023
2023-871	Commande Accès Fast actes	FAST DOCAPOSTE	78008 PARIS	276,00 €	06/11/2023
2023-874	Clapet Versoud - Fourniture/pose carte analogique automate	SAUR	73100 AIX LES BAINS	966,00 €	10/11/2023
2023-875	Achats d'une débroussailleuse, de deux tronçonneuses	ODEZENNE	38610 GIERES	3 236,67 €	10/11/2023
2023-876	Achat lampes frontales et lampes torches pour astreinte crise	AU VIEUX CAMPEUR	38000 GRENOBLE	595,10 €	14/11/2023
2023-877	Reproduction affiches PAPI Drac - balades pédagogiques	GREEN COPY	38700 LA TRONCHE	260,00 €	14/11/2023
2023-878	Achat combiné Frigo-congélateur	DARTY	38130 ECHIROLLES	328,99 €	14/11/2023
2023-879	Pneus neige - révision Berlingo Van Voironnais	RESEAU PNEUS	38160 CHATTE	155,86 €	16/11/2023
2023-880	Assurances protection juridique	COVEA	72045 LE MANS CEDEX 2	4 556,43 €	11/12/2023
2023-881	Prestation VLAN SMVIC	CERTILIENCE	69760 LIMONEST	312,50 €	17/11/2023
2023-882	Suivi Drone Crue Isère	EIRL OLIVIER DUPONT RENOUX	38220 SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE	1 465,00 €	14/11/2023
2023-883	Sondages géotechniques + essais de laboratoire	GINGER	38330 MONTBONNOT	16 558,00 €	21/11/2023
2023-884	Achat Ramettes Papier	UGAP	INTERNET	334,75 €	21/11/2023
2023-885	Abonnement Dauphiné libéré	DAUPHINE LIBERE	38913 VEUREY	199,00 €	21/11/2023
2023-886	Firewall VPN USG100	JL2S	38690 COLOMBE	542,00 €	21/11/2023
2023-887	Achat d'un drone	CAMARA	38000 GRENOBLE	390,83 €	22/11/2023
2023-888	Suivi reprise matériaux Combe Pierre Noire - Passage 3	VR3D	73190 CHALLES LES EAUX	1 210,00 €	22/11/2023
2023-889	Coupe Arbre Bourg Arud rive droite	SAS OLIVIER MICHAUD	38520 BOURG D'OISANS	19 840,00 €	23/11/2023
2023-893	Achat NAS sauvegarde ms365	JL2S	38690 COLOMBE	554,00 €	24/11/2023
2023-894	Création serveur supervision EOLAS pour décembre	EOLAS	38000 GRENOBLE	1 116,96 €	24/11/2023
2023-895	Réparation de la débroussailleuse B3 Embrayage	ODEZENNE	38610 GIERES	109,67 €	24/11/2023
2023-896	Bureau+Caisson+fauteuil - Romanche	UGAP	INTERNET	544,38 €	27/11/2023

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2023-897	Commande chèques déjeuner	SODEXO	92022 NANTERRE	18 000,00 €	27/11/2023
2023-898	DJI FLY MORE KIT MINI PRO 3	CAMARA	38000 GRENOBLE	157,50 €	27/11/2023
2023-899	Renouvellement licence Mailinblack	MAILINBLACK	13002 MARSEILLE	1 920,96 €	28/11/2023
2023-900	Maintenance téléphonie IP trimestre 4 - 2023	TELNOWEDGE	38330 MONTBONNOT	375,00 €	30/11/2023
2023-901	Achat 2 licences standard MS365 - Annuelle	JL2S	38690 COLOMBE	280,80 €	30/11/2023
2023-902	Adhésion CRAIG annuelle	CRAIG	63000 CLERMONT-FERRAND	2 500,00 €	01/12/2023
2023-903	Conception Panneaux de communication Réunion Publique Craponoz	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	150,00 €	01/12/2023
2023-904	Achat drone	CAMARA	38000 GRENOBLE	683,00 €	05/12/2023
2023-905	Achat matériel informatique	AFB SHOP	38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	1 241,92 €	05/12/2023
2023-906	Achat téléphones portable	ILCO	38130 ECHIROLLES	716,00 €	05/12/2023
2023-907	Réalisation de terrain pour inventaire des zones humides Sud Grésivaudan	CEN	38120 SAINT-EGREVE	1 440,00 €	05/12/2023
2023-908	Formation l'hydraulique fluviale - modélisation des cours d'eau (HEC-RAS) 2d	ENGEES	67000 STRASBOURG	1 100,00 €	05/12/2023
2023-909	Achat de vêtements pour l'UT du Grésivaudan	DECATHLON PRO	59669 VILLENEVE D'ASCQ	243,00 €	05/12/2023
2023-910	Changement pneu Clio UT voironnais	RENAULT BABOULIN	38210 TULLINS	287,10 €	05/12/2023
2023-911	Impression fascicule riverain UTG	IMPRIMERIE NOTRE DAME	38330 MONTBONNOT	280,00 €	07/12/2023
2023-912	Assurance dommages aux biens	MMA	38000 GRENOBLE	1 554,00 €	11/12/2023
2023-913	Equipement forestier	MOTOCULTURE TRANSALPINE	VOREPPE	62,75 €	11/12/2023
2023-914	Petit matériel	ODEZENNE	38610 GIERES	404,20 €	14/12/2023
2023-915	Reprise analyse sensibilité AMC	SEPIA	75003 PARIS	1 025,00 €	14/12/2023
2023-916	Commande papiers Voironnais	UGAP	77420 CHAMPS SUR MARNE	114,61 €	18/12/2023
2023-917	Commande de garde-corps - Palluel	CARRON	38600 CHAMPAGNIER	7 079,00 €	19/12/2023
2023-918	Reportage photos drone 3 décembre Crue Isère aval	EIRL OLIVIER DUPONT	38220 SAINT PIERRE DE MESSAGE	570,00 €	20/12/2023
2023-919	Commande petites fournitures informatique	LDLC	38400 ST MARTIN D'HERES	154,70 €	21/12/2023
2023-920	Maintenance téléphonie IP 2024	TELNOWEDGE	38330 MONTBONNOT	1 500,00 €	22/12/2023
2023-921	Location véhicule utilitaire	IL MOUV	38000 GRENOBLE	880,00 €	29/12/2023

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-001	Commande Panneaux Réunion Publique Craponoz	IMPRIMERIE NOTRE DAME	38330 MONTBONNOT	269,48 €	04/12/2023
2024-002	Renouvellement pneus	SPEEDY	38100 GRENOBLE	817,78 €	08/01/2024
2024-003	Commande cartes visite	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	90,00 €	08/01/2024
2024-004	Panneau pédagogique étude historique Isère Amont	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	800,00 €	08/01/2024
2024-005	Commande galettes des rois	AU CHARDON BLEU	38000 GRENOBLE	251,25 €	08/01/2024
2024-006	Panneaux Urgence Travaux La Taillat	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	200,00 €	09/01/2024
2024-007	Prolongation time lapse Grande Rigole	EIRL OLIVIER DUPONT	38220 SAINT PIERRE DE MESSAGE	400,00 €	09/01/2024
2024-008	Retrait time lapse PAP Canal Palluel/Isère	PETC SARL	38500 LA BUISSE	124,50 €	10/01/2024
2024-009	Evolution SIRS Dignes - module cœur	FRANCE DIGUES	38100 GRENOBLE	5 564,70 €	10/01/2024
2024-010	Evolution SIRS Dignes - module végétation	FRANCE DIGUES	38100 GRENOBLE	790,60 €	10/01/2024
2024-011	Orthophographie et photos obliques levés drones	VR3D	73190 CHALLES LES EAUX	9 985,00 €	10/01/2024
2024-012	Achat Chargeur PC Dell	AFB SHOP	38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	21,75 €	11/01/2024
2024-013	Expertise indemnisation agricole - crue Isère nov 2023	PASCAL GIROUD	38210 TULLINS	735,00 €	15/01/2024
2024-014	Expertise indemnisation agricole - crue Isère nov 2023	JEAN-MARIE MATRAIRE EXPERTISES	38160 SAINT SAUVEUR	735,00 €	15/01/2024
2024-015	Achat Bureau	UGAP	77420 CHAMPS SUR MARNE	185,22 €	16/01/2024
2024-016	Réalisation de 3 panneaux A0 (information chantier La Taillat)	DUSSERT SIGNALETIQUE	38170 SEYSSINET-PARISSET	260,00 €	16/01/2024
2024-017	Achats piquets bois marquage terrain	RAO GRENOBLE	38100 GRENOBLE	48,00 €	17/01/2024
2024-018	Prolongation time lapse PAP confluence canal Palluel/Isère	EIRL OLIVIER DUPONT RENOUX	38220 SAINT PIERRE DE MESSAGE	200,00 €	17/01/2024
2024-019	Participation JT ARRA²	ARRA²	38000 GRENOBLE	80,00 €	17/01/2024
2024-020	Fourniture/pose HEA100 pour fixation échelle.limni. Pont Oxford	MICAUD METALLERIE	38190 FROGES	678,00 €	19/01/2024
2024-021	Achat petit matériel équipe exploitation	ODEZENNE	38610 GIERES	1 054,62 €	19/01/2024
2024-022	Achat téléphones	ILCO	38000 GRENOBLE	580,00 €	24/01/2024
2024-023	Licence Majic4FME	VEREMES	66100 PERPIGNAN	1 000,00 €	25/01/2024
2024-024	Papier toilette et autres produits Hygiènes	UGAP		272,43 €	29/01/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-025	Achat Tablettes	LDLC	SAINT-MARTIN-D'HERES	1 391,53 €	29/01/2024
2024-026	Panneaux d'urgence travaux	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	160,00 €	29/01/2024
2024-027	Diagnostic des déchets triés sur la plateforme des Echauds à Lavaldens	MESURES & CONTROLES	73100 GRESY SUR AIX	630,00 €	29/01/2024
2024-028	Fourniture de pieux +barbelés	AHF	38340 VOREPPE	901,14 €	29/01/2024
2024-029	Mise en page pages travaux site Internet	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	100,00 €	30/01/2024
2024-030	Mise en page et impression panneau pédagogique Gresse tranche 3	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	415,00 €	30/01/2024
2024-031	Prestations d'études et de services	ONF	38026 GRENOBLE	14 400,00 €	02/02/2024
2024-032	Achat cadenas combinaison acier 60mm	PROLIANS	38432 ECHIROLLES	1 398,00 €	02/02/2024
2024-033	Petit matériel et carburant équipe exploitation - DV04231	ODEZENNE	38610 GIERES	240,83 €	02/02/2024
2024-034	Petit matériel équipe exploitation - DV04243	ODEZENNE	38610 GIERES	1 205,54 €	02/02/2024
2024-035	Chèques déjeuner	PLUXEE	75009 PARIS	18 000,00 €	05/02/2024
2024-036	Défense recours titre AS Besson	GUIMET AVOCATS	69009 LYON	4 500,00 €	05/02/2024
2024-037	Achats licences MS365	JL2S	38690 COLOMBE	276,00 €	05/02/2024
2024-037	Participation formation ARRAA	ARRAA	38000 GRENOBLE	1 050,00 €	06/02/2024
2024-039	Impression et pose panneau péda	DUSSERT SIGNALÉTIQUE	38170 SEYSSINET-PARISSET	1 125,00 €	06/02/2024
2024-040	Modifications plaquettes riverains	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	60,00 €	07/02/2024
2024-041	Petit matériel et carburant équipe exploitation - DV04246	ODEZENNE	38610 GIERES	715,74 €	09/02/2024
2024-042	Signification mémoire des offres par huissier - expropriation Eau d'Olle	SELARL HENRI MEZAGHRANI	3800 GRENOBLE	457,95 €	09/02/2024
2024-043	Atelier jardiner autrement 2024	ESPACE NATURE ISERE	38470 L'ALBENC	1 169,00 €	09/02/2024
2024-044	Commande de certificats	FAST DOCAPOSTE	78008 PARIS	572,00 €	09/02/2024
2024-045	Impression Plaquettes Riverains	IMPRIMERIE NOTRE DAME	38330 MONTBONNOT	720,00 €	12/02/2024
2024-046	Renouvellement PTI téléphone	CONNEXIT	69120 VAULX EN VELIN	1 347,84 €	12/02/2024
2024-047	Remise en état camion de location	ILMOUV	38000 GRENOBLE	100,00 €	13/02/2024
2024-048	Impression panneaux travaux Aluminium	DUSSERT	38170 SEYSSINET	1 900,00 €	15/02/2024
2024-049	Commande batterie PC	JL2S	38690 COLOMBE	43,00 €	15/02/2024
2024-050	Ecran PC x3	AFBSHOP	38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	292,75 €	15/02/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-051	Bottes	CHAMPGRAND	76590 BELMESNIL	322,41 €	15/02/2024
2024-052	Vêtements CIMALP - échantillons	CIMALP	26320 ST MARCEL LES VALENCE	552,50 €	15/02/2024
2024-053	Colloque Dignes Aix en Provence	MCO CONGRES	13007 MARSEILLE	2 577,27 €	15/02/2024
2024-054	Jetons horodatage x500	CERTIGNA	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	89,00 €	15/02/2024
2024-055	EPI Agents - DV04253	ODEZENNE	38610 GIERES	3 431,09 €	16/02/2024
2024-056	Abattage + évacuation d'une vingtaine d'arbres chemin du Halage à Grenoble	SARL LE NOYER VERT	38570 TENCIN	3 200,00 €	19/02/2024
2024-057	Fourniture et mise en place de 5 épis sur la morge	AHF	38340 VOREPPE	3 484,60 €	19/02/2024
2024-058	Maillet en Bois RAO-MOBI	RAO-MOBI	38100 GRENOBLE	12,08 €	20/02/2024
2024-059	Clapets Murianette/Versoud - Sirène électroméca. + relais contrôle phase	SAUR	73100 AIX LES BAINS	735,00 €	21/02/2024
2024-060	Station Cheminade - Fourniture/pose IHM 10,4"	SAUR	73100 AIX LES BAINS	4 082,00 €	21/02/2024
2024-061	Station Cheminade - Fourniture/pose terminaux dialogue MAS	SAUR	73100 AIX LES BAINS	3 548,00 €	21/02/2024
2024-062	Bureau pôle Ouvrage	UGAP	77420 CHAMPS SUR MARNE	901,07 €	22/02/2024
2024-063	Illustration entretien de la végétation	STUDIO TEEMID	73800 LAISSAUD	300,00 €	23/02/2024
2024-064	Achat clés mixtes à cliquet 10-13-17mm	RAO	38100 GRENOBLE	150,16 €	23/02/2024
2024-065	Réparation de la barrière d'accès à la plage de dépôt du Mas Julien	ONF - AGENCE TRAVAUX AUVERGNE-RHONE-ALPES	38190 LA COMBE DE LANCEY	370,00 €	28/02/2024
2024-066	Petit matériel et carburant équipe exploitation - DV04263	ODEZENNE	38610 GIERES	1 462,94 €	1/03/2024
2024-067	CAFE	BRULERIE DES ALPES	38000 GRENOBLE	448,60 €	07/03/2024
2024-068	PC Portable Dell	AFBSHOP	38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	627,67 €	07/03/2024
2024-069	Aménagement fascine hélrophyte et risberme - Canal Palluel	AHF	38340 VOREPPE	4 340,73 €	07/03/2024
2024-070	Adhésion France Dignes	FRANCE DIGUES	38100 GRENOBLE	8 250,00 €	08/03/2024
2024-071	Panneau pédagogique Versoud	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	450,00 €	11/03/2024
2024-072	Housses pour tablettes	LDLC	38400 SAINT-MARTIN-D'HERES	141,50 €	12/03/2024
2024-073	2 Odomètres	RAO-MOBI	38100 GRENOBLE	159,86 €	13/03/2024
2024-074	Contrôle technique Clio UT Voironnais	GARAGE BABOULINS	38210 TULLINS	70,83 €	14/03/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-075	Réparation tuyau PEHD - Le Rival - Propriété Valois	SASU VERRIERE PLOMBIER	38210 TULLINS	380,00 €	14/03/2024
2024-076	Réalisation d'un peigne en bois mort	AHF	38340 VOREPPE	2 140,60 €	14/03/2024
2024-077	Batterie PC Benjamin	JL2S	38690 COLOMBE	57,00 €	15/03/2024
2024-078	Formation Loi sur l'eau	GROUPE LEXOM	07000 PRIVAS	2 090,00 €	18/03/2024
2024-079	Réalisation de sondage sur la canalisation du Janin	CHARVET TP	38690 BIZONNES	6 980,00 €	18/03/2024
2024-080	Finition panneau Crolles	DUSSERT	38170 SEYSSINET-PARISSET	605,00 €	21/03/2024
2024-081	Impression repère de crue	DUSSERT	38170 SEYSSINET-PARISSET	230,00 €	21/03/2024
2024-082	Mise en page rapport d'activité 2023	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	2 100,00 €	22/03/2024
2024-083	Fourniture panneaux de chantier	RAO	38100 GRENOBLE	183,24 €	22/03/2024
2024-084	CSPS - Projet restauration Gresse tranche 3 (Vif et Le Gua)	MBM COORDINATION	381000 GRENOBLE	2 160,00 €	22/03/2023
2024-085	Fourniture matériels divers	RAO	38100 GRENOBLE	124,53 €	22/03/2024
2024-086	Fourniture matériel équipe opérationnelle (souffleur)	ODEZENNE	38100 GRENOBLE	415,83 €	22/03/2024
2024-087	Fourniture matériel équipe opérationnelle (tronçonneuses)	GENIN	38100 GRENOBLE	1 242,85 €	22/03/2024
2024-088	Réalignement de LiDARS, calcul différentiel de MNTs	MORPH'EAU CONSEILS	69380 CHAZAY D'AZERGUES	11 220,00 €	25/03/2024
2024-089	Renouvellement antivirus 2024	JL2S	38690 COLOMBE	1 224,00 €	25/03/2024
2024-090	Accessoires informatiques	UGAP	77420 CHAMPS SUR MARNE	275,31 €	26/03/2024
2024-091	Formation ARRA ² Régénération low-tech des rivières par les techniques castor (Drôme)	ARRA ²	38000 GRENOBLE	1 050,00 €	26/03/2024
2024-092	Ajout licence Mailinblack	MAILINBLACK	13002 MARSEILLE	106,60 €	26/03/2024
2024-093	Brochure Symbhi REX Isère	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	1 500,00 €	26/03/2024
2024-094	Tickets transport en commun	TAG	38000 GRENOBLE	285,45 €	26/03/2024
2024-095	Hébergement EOLAS 2024 - Infrastructure	EOLAS	38000 GRENOBLE	13 347,66 €	27/03/2024
2024-096	Abonnement Fibre MPLS Amplivia - Marronniers	ORANGE SA	92130 ISSY LES MOULINEAUX	2 844,00 €	27/03/2024
2024-097	Abonnement Fibre MPLS Amplivia - Autres sites	OBS SA	93210 LA PLAINE SAINT-DENIS	9 951,96 €	27/03/2024
2024-098	Création affiche réunion publique Romanche	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	100,00 €	27/03/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-099	Fourniture de kakémonos (roll up) exposition Drac	SIGN UP PUBLICITE	38760 VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	144,00 €	28/03/2024
2024-100	Participation formation Graie	GRAIE	69100 VILLEURBANNE	180,00 €	28/03/2024
2024-101	Formation prise en main site internet	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	200,00 €	02/04/2024
2024-102	Fournitures de bureau	FIDUCIAL	92400 COURBEVOIE	157,83 €	02/04/2024
2024-103	Papier toilette et autres produits Hygiènes	UGAP	77420 CHAMPS SUR MARNE	326,69 €	02/04/2024
2024-104	Licence annuelle x1 MS365	JL2S	38690 COLOMBE	93,00 €	02/04/2024
2024-105	Matériel informatique	AFBSHOP	38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	624,00 €	03/04/2024
2024-106	Création affiche réunion publique Lyonne	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	100,00 €	04/04/2024
2024-107	Disques durs NAS	JL2S	38690 COLOMBE	1 135,00 €	04/04/2024
2024-108	Impression Affiche Romanche	IMPRIMERIE NOTRE DAME	38330 MONTBONNOT	270,00 €	04/04/2024
2024-109	Abonnement plateforme sonde Valbonnais et fourniture échelle	PARATRONIC	01600 REYRIEUX	759,52 €	08/04/2024
2024-110	Fourniture matériel électroportatif	RAO	38100 GRENOBLE	668,59 €	08/04/2024
2024-111	Achat petit matériel équipe exploitation	CASTORAMA	38400 ST MARTIN D'HERES	301,08 €	09/04/2024
2024-112	Location de matériel	GIRAUD MOTOCULTURE	38180 SEYSSINS	576,00 €	10/04/2024
2024-113	Abonnement canaux Téléphonie IP	TELNOWEDGE	38330 MONTBONNOT	3 878,04 €	10/04/2024
2024-114	Location de matériel	AGRIMA	38431 SAINT NAZAIRE LES EYMES	225,00 €	10/04/2024
2024-115	Fourniture de matériel	GENIN MOTOCULTURE	38610 GIERES	246,86 €	10/04/2024
2024-116	Petit matériel	MOBI RAO	30 RUE DES EAUX CLAIRES 38100 GRENOBLE	14,51 €	11/04/2024
2024-117	Formation RSSI	PLB CONSULTANT	92300 LEVALLOIS-PERRET	3 780,00 €	12/04/2024
2024-118	Formation Microsoft 365	ALMA	38400 ST-MARTIN-D'HERES	2 375,00 €	12/04/2024
2024-119	Formation Hydrologie générale	OIEAU	87100 LIMOGES	1 784,00 €	12/04/2024
2024-120	Spectacle sur l'eau école BV Romanche	SKIPI PROD	69 800 SAINT PRIEST	2 325,00 €	15/04/2024
2024-121	Soutien juridique DPF	FLEUVES & CONSEILS - GUY ARZUL	62136 LA COUTURE	4 900,00 €	16/04/2024
2024-122	Chèques-vacances	ANCV	95200 SARCELLES	20 853,50 €	16/04/2024
2024-123	Formation ENGEES hydrologie HYD 4155	ENGEES	67000 STRASBOURG CEDEX	1 400,00 €	18/04/2024
2024-124	Panneaux pédagogiques Roize	3D INCRUST	38640 CLAIX	2 215,00 €	19/04/2024
2024-125	Location de matériel	GIRAUD MOTOCULTURE	38180 SEYSSINS	460,80 €	22/04/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-126	Fournitures bureau	FIDUCIAL	92400 COURBEVOIE	54,36 €	23/04/2024
2024-127	Fauteuil de bureau	UGAP	77420 CHAMPS SUR MARNE	147,46 €	23/04/2024
2024-128	Accessoires pour drone	CAMARA	38000 GRENOBLE	178,83 €	24/04/2024
2024-129	Location de matériel	GIRAUD MOTOCULTURE	38180 SEYSSINS	432,00 €	24/04/2024
2024-130	Clé de verrou véhicule	TECHNIC CARS	38210 TULLINS	79,60 €	25/04/2024
2024-131	Impression affiche réunion publique Lyonne	IMPRIMERIE NOTRE DAME	38330 MONTBONNOT	125,00 €	25/04/2024
2024-132	Réparation de matériel	GIRAUD MOTOCULTURE	38180 SEYSSINS	153,45 €	25/04/2024
2024-133	Fourniture de matériel	MOBI RAO	30 RUE DES EAUX CLAIRES 38100 GRENOBLE	430,62 €	29/04/2024
2024-134	Traitement Renouée	ARC EN CIEL RECYCLAGE	38420 DOMENE	2 280,00 €	02/05/2024
2024-135	Levé topo pont des îles - BO	SINTEGRA	38241 MEYLAN	630,00 €	02/05/2024
2024-136	Levé lidar par Drone torrent Manival	MYDRONESOLUTION	73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE	1 452,80 €	02/05/2024
2024-137	Cheminade - Régularisation interventions décembre 2023	SAUR	73100 AIX LES BAINS	3 248,50 €	06/05/2024
2024-138	Pose barrière bois St Aupre	AHF	38340 VOREPPE	1 395,77 €	07/05/2024
2024-139	Tablette 11"	LDLC	38400 SAINT-MARTIN-D'HERES	311,62 €	13/05/2024
2024-140	3 licences MS365 proratisé	JL2S	38690 COLOMBE	245,70 €	13/05/2024
2024-141	45 licences MS365 proratisé	JL2S	38690 COLOMBE	3 159,00 €	13/05/2024
2024-142	Stockage SharePoint 2TO annuel	JL2S	38690 COLOMBE	4 560,00 €	13/05/2024
2024-143	Fourniture de 10 clefs cylindriques AICO (portail ENS)	SEMCO	38300 NIVOLAS VERMELLE	450,00 €	14/05/2024
2024-144	Collecte et évacuation de gravats (Vizille)	GONTIER	38120 FONTANILL CORNILLON	480,00 €	14/05/2024
2024-145	Collecte et évacuation de gravats (St Quentin)	GONTIER	38120 FONTANILL CORNILLON	480,00 €	14/05/2024
2024-146	Collecte et évacuation de gravats (Brignoud)	GONTIER	38120 FONTANILL CORNILLON	500,00 €	14/05/2024
2024-147	Caques de chantier	RAO	38100 GRENOBLE	286,30 €	14/05/2024
2024-148	Fourniture panneau impression et pose IA au Versoud	DUSSERT	38170 SEYSSINET PARISET	584,00 €	15/05/2024
2024-149	Essais HET	GEOPHY CONSULT	34 830 JACOU	4 685,00 €	15/05/2024
2024-150	1 licence prorata MS365 business standard	JL2S	38690 COLOMBE	64,00 €	17/05/2024
2024-151	Smartphone et PC portable Président	AFBSHOP	38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	791,42 €	17/05/2024
2024-152	Commande chèques déjeuner	PLUXEE	92022 NANTERRE	18 000,00 €	21/05/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-153	Bulletin de formation CFPF - maîtrise d'œuvre restauration hydromorphologique	CFPF	26780 CHATEAUNEUF DU RHONE	2 100,00 €	22/05/2024
2024-154	Test étanchéité réseau	VISI38	38110 CESSIEU	1 970,00 €	23/05/2024
2024-155	Vanne Ruisset - Reconduction contrat d'entretien 1363/E	CROS S.A.S.	38130 ECHIROLLES	897,00 €	24/05/2024
2024-156	Fourniture de paires de jumelle	DECATHLON PRO	38130 ECHIROLLES	233,33 €	24/05/2024
2024-157	Fourniture de matériel	RAO	38100 GRENOBLE	209,01 €	27/05/2024
2024-158	Romanche RG - Suivi mur soutènement OP1 + Compléments topo	SINTEGRA	38241 MEYLAN CEDEX	1 590,00 €	27/05/2024
2024-159	Evolution du logiciel SIRS Dignes version mobile : affichage des informations de localisation (borne ou PR) dans la fiche d'information du désordre	FRANCE DIGUES	38100 GRENOBLE	810,66 €	28/05/2024
2024-160	Réalisation de plans drone sur Villard-Bonnot	DUPONT-RENOUX	38222 SAINT PIERRE DE MESSAGE	313,40€	28/05/2024
2024-161	Mission de coordination SPS pour les travaux d'urgence définitif Venosc Vénéon	APSARA	77300 FONTAINEBLEAU	2 350,00 €	29/05/2024
2024-162	Drone + Cartes micro SD + connectique	CAMARA	38 000 GRENOBLE	397,17 €	29/05/2024
2024-163	Enveloppes imprimées	FIDUCIAL	92400 COURBEVOIE	436,80 €	29/05/2024
2024-164	Hébergement EOLAS 2024 - Réseau	EOLAS	38000 GRENOBLE	5 386,80 €	29/05/2024
2024-165	Montée de version PostgreSQL	EOLAS	38000 GRENOBLE	170,00 €	29/05/2024
2024-166	Mission de MOE Travaux plan du lac-Lanchatra	RTM	38001 GRENOBLE	2 625,00 €	31/05/2024
2024-167	Mission de coordination SPS pour les travaux plan du lac-Lanchatra	APSARA	77300 FONTAINEBLEAU	1 050,00 €	31/05/2024
2024-168	Fourniture d'une machine pour l'équipe opérationnelle	GIRAUD MOTOCULTURE	38180 SEYSSINS	5 200,00 €	03/06/2024
2024-169	Collecte et évacuation de gravats (St Quentin)	GONTIER	38120 FONTANILL CORNILLON	190,00 €	03/06/2024
2024-170	Collecte et évacuation de pneus et DIB (St Quentin)	GONTIER	38120 FONTANILL CORNILLON	330,00 €	03/06/2024
2024-171	Repas formation 5 et 6 juin	FRANCE DIGUES	38100 GRENOBLE	121,50 €	04/06/2024
2024-172	Mission de coordination SPS pour les travaux plan du lac-Lanchatra	APSARA	77300 FONTAINEBLEAU	1 450,00 €	31/05/2024
2024-173	Contribution au logiciel SIRS Dignes	FRANCE DIGUES	38100 GRENOBLE	10 000,00 €	04/06/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2024-174	Repas et hébergement journée - techniciens de rivières (Baptiste et Violaine)	ARRAA	38000 GRENOBLE	80,00 €	06/06/2024
2024-175	Impression de panneaux alvéolaires pour la communication de la réunion publique du projet de Lancey	IMPRIMERIE NOTRE DAME	38330 MONTBONNOT	85,00 €	07/06/2024
2024-176	Location de matériel	GIRAUD MOTOCULTURE	38180 SEYSSINS	1 400,00 €	11/06/2024
2024-177	Contrôle technique UT Drac Partner Tepee	SECURITEST	38000 GRENOBLE	57,50 €	12/06/2024
2024-178	Buffet du 18/06 UT Sud Grésivaudan	LA FINE PATISSERIE	38470 VINAY	386,33 €	14/04/2024
2024-179	Complément buffet	LES ROIS MALTES	38160 ST MARCELIN	21,80 €	18/06/2024
2024-180	Assistance juridique	MATHIEU WINCKEL AVOCAT	38000 GRENOBLE	5 000,00 €	1806/2024
2024-181	Fluorescéine rouge	RAO	38100 GRENOBLE	35,06 €	18/06/2024
2024-182	Fourniture pour l'équipe d'exploitation DV04355	ODEZENNE	38610 GIERES	789,48 €	19/06/2024
2024-183	EPI gardiens de digues DV04356	ODEZENNE	38610 GIERES	926,67 €	19/06/2024
2024-184	Matériel et réparation machine pour équipe d'exploitation	ODEZENNE	38610 GIERES	1 424,68 €	19/06/2024
2024-185	Matériel et réparation machine pour équipe d'exploitation	ODEZENNE	38610 GIERES	1 157,57 €	19/06/2024
2024-186	Adhésion CRAIG	CRAIG	63000 CLERMONT-FERRAND	2 500,00 €	20/06/2024
2024-187	Arpentage Morge	SINTEGRA	38241 MEYLAN	1 720,00 €	21/06/2024
2024-188	Participation 2023 centrale d'achat AURA - AMPLIVIA	CONSEIL REGIONAL AURA	63050 CLERMONT-FERRAND	746,116 €	21/06/2024
2024-189	Achat sacs de sel pour mesure de débit	OXYANE	38160 CHATTE	41,23 €	21/06/2024
2024-190	Photos drone crues (Prise vue Romanche jeudi et vendredi 22)	DUPONT RENOUX	38220 ST PIERRE DE MESSAGE	700,00 €	22/06/2024
2024-191	Certificat de signature DV	BERGER LEVRAULT	92100 BOULOGNE BILLANCOURT	310,00 €	25/06/2024
2024-192	Evacuation de gravât	ENTREPRISE GONTIER	38120 FONTANILL CORNILLON	700,00 €	26/06/2024
2024-194	Frais journées techniques FD 17 au 19 septembre - Morgane Barbier	FRANCE DIGUES	38100 GRENOBLE	60,00 €	27/06/2024
2024-195	Clapet Carignon - Remplacement du câble de treuil	CROS S.A.S	38434 ECHIROLLES CEDEX	1 630,38 €	28/06/2024
2024-196	Réparation machine et carburant pour équipe d'exploitation	ODEZENNE	38610 GIERES	1 293,58 €	01/07/2024
2014-197	Coque protection et barriere tablette	LDLC	38400 SAINT MARTIN D'HERES	77,20 €	01/07/2024

N° LC	OBJET	TITULAIRE	COMMUNE	MONTANT HT	DATE NOTIFICATION
2014-198	Renouvellement débroussailluse	ODEZENNE	38610 GIERES	1 390,83 €	01/07/2024
2024-199	Photos drone Dupont Renoux crue Romanche Ile Falcon bras de décharge	DUPONT RENOUX	38220 SAINT PIERRE DE MESSAGE	700,00 €	22/06/2024

Marchés à procédure adaptée :

Du 20/10/2023 au 04/06/2024, **17 marchés à procédure adaptée** ont été conclus par délégation donnée au président du SYMBHI.

N°	Objet	Titulaire	Commune	Montant	Date de notification
2023-063	Etude historique des crues de la Romanche et de ses affluents	PROGEO ENVIRONNEMENT	38000 GRENOBLE	62 362 €	20/10/2023
2023-064	Maîtrise d'œuvre pour la gestion des plages de dépôt de l'Isère en Grésivaudan	EGIS EAU SAS	34965 MONTPELLIER	210 000 €	18/09/2023
2023-067	Travaux d'excavation de déchets d'un ancienne décharge municipale – Lavalens – Les Echauds (38)	EIFFAGE	73490 LA RAVOIRE	129 674 €	10/11/2023
2023-068	Mise en place de stations de mesures du charriage du Drac	BURGEAP	38400 ST MARTIN D'HERES	116 489 €	01/02/2024
2023-069	Maintenance des ouvrages hydrauliques mobiles de protection contre les crues – Isère en amont de Grenoble	SAUR	07104 ANNONAY CEDEX	40 000 €	24/03/2024
2023-070	MOE Travaux d'urgence Vénéon à Bourg d'Arud	RTM	38026 GRENOBLE	27 458 €	06/11/2023
2024-002	Plan de gestion de la végétalisation : système d'endiguement Isère Amont & Domaine public fluvial associé	GPT ARBEAUSOLUTIONS/ING'EUROP	13720 BELCODENE	63 100 €	07/03/2024
2024-003	Système d'endiguement Romanche Oisans - Réparation de la digue des Alberges - Tronçon RoD2	FIAT	38520 ORNON	45 750 €	06/03/2024

N°	Objet	Titulaire	Commune	Montant	Date de notification
2024-004	Mission de coordonnateur sécurité santé pour la gestion des plages de dépôts de l'Isère en Grésivaudan - Mandat 2482	COSEPS SARL	38130 ECHIROLLES	35 945 €	21/06/2024
2024-005	Conception, réalisation et déclinaison d'une charte graphique	POLART GRAPHIC	38640 CLAIX	8 000 €	02/04/2024
2024-006	Réalisation du dossier de déclaration d'intérêt général, du dossier préalable à la déclaration d'utilité publique et à la mise en comptabilité des dossiers d'urbanisme - Mandat 2481	SARL SETIS	38100 GRENOBLE	97 605 €	8/04/2024
2024-007	MOE pour la restauration de la Bourne et du Méaudret à Lans en Vercors et Autrans Méaudre	PROGEO ENVIRONNEMENT	38000 GRENOBLE	28 325 €	24/04/2024
2024-008	Etude pour la réalisation de mesures physiques et biologiques en vue d'un état initial et d'un suivi d'expérimentations sur les modalités d'éclusées de la basse Bourne (Massif du Vercors)	DYNAMIQUE HYDRO	69009 LYON	120 000 €	13/05/2024
2024-009	Travaux d'urgence Vénéon secteur de Bourg d'Arud	ENTREPRISE PELISSARD	38650 MONESTIER DE CLERMONT	438 694 €	23/05/2024
2024-010	Réduction de la vulnérabilité aux inondations du territoire des affluents de la Romanche en Oisans : Diagnostic et stratégie	ABERLAZ SAS	73000 CHAMBERY	100 000 €	04/06/2024
2024-011	Maîtrise d'œuvre relative à l'automatisation des vannes et du siphon de l'ouvrage hydraulique des vannes de Charavines	HYDROSTADIUM	74000 ANNECY	72 550 €	04/06/2024

Avenants :

Du 10/10/2023 au 27/05/2024, **20 avenants** ont été conclus par délégation donnée au président du SYMBHI.

Objet	Titulaire	Motif	Base réglementaire	Montant initial du marché	Montant de l'avenant	% d'augmentation	Date de notification
Avenant n° 1 au marché n° 2022-015 - Maitrise d'œuvre restauration Morge en amont de Moirans	VDI	Fixer le montant définitif des travaux et la rémunération associée du maître d'œuvre	Article R2194-1 : modifications prévues dans les documents contractuels initiaux (clause réexamen)	40 675 €	13 969,70 €	34,34%	10/10/2023
Avenant n° 1 au marché n° 2023-013 - Passe à poisson Palluel	CARRON	Modification prix 1.1 Installation et repliement de chantier	Article R2191-8 : modifications sont de faible montant (10% FCS et 15% Travaux)	267 497 €	2 179,20 €	0,81%	07/06/2023
Avenant n° 1 au marché n° 2022-007 - Maitrise d'œuvre aménagement intérieur siège SYMBHI	NAMA architecture	Adaptation rémunération MOE aux nouveaux besoins	Articles R2194-2 à R2194-4 : travaux, fournitures ou services supplémentaires devenus nécessaires (max 50%)	24 610 €	6 500,00 €	31,00%	20/07/2023
Avenant n° 2 au marché n° 2019-GEMAPI-03 - Etude de dangers des systèmes d'endiguement du Vénéon	SAFEGE	Modification périmètre du marché	Article R2191-7 : modifications non substantielles	33 610 €	Sans objet	Sans objet	05/10/2023
Avenant n° 1 au marché n° 2023-IA-068 - Travaux prioritaires de réduction de l'inondabilité de la plaine de l'OISANS secteur BAYETTE I PONT RD 1091 LotO2 — Travaux de Terrassements	GROUPEMENT GUINTOLI / GRAVIER TP I CARRON	Modif. de l'article 4.1 de l'acte d'engagement « Modalités de variation des Prix »,	Article R2191-7 : modifications non substantielles	2 109 544 €	Sans objet	Sans objet	30/10/2023
Avenant n° 3 au marché n° 2020-808 - Maîtrise d'œuvre pour la restauration hydromorphologique de la Grande Rigole à Poliéas	SINBIO	Modification durée marché	Article R2191-7 : modifications non substantielles	53 275 €	Sans objet	Sans objet	05/12/2023
Avenant n° 2 au marché n° 2022-021 Réalisation des prestations techniques et réglementaires pour la mise en place d'études de dangers en contexte torrentiel LOT 3 : Unités territoriales Drac et Romanche	EGIS	Modification contenu TF	Article R2194-1 : modifications prévues dans les documents contractuels initiaux (clause réexamen)	88 350 €	4 350,00 €	-5,00%	21/12/2023

Objet	Titulaire	Motif	Base réglementaire	Montant initial du marché	Montant de l'avenant	% d'augmentation	Date de notification
Avenant n° 4 au marché n° 2020-808 - Maîtrise d'œuvre pour la restauration hydromorphologique de la Grande Rigole à Poliénas	SINBIO	Modification durée marché et de faible montant	Article R2191-8 : modifications sont de faible montant (10% FCS et 15% Travaux)	53 275 €	3 425,00 €	6,43 €	18/03/2024
Avenant n° 2 au marché n° 2022-015 - Maîtrise d'œuvre pour la restauration hydromorphologique de la Morge en amont de Moirans	SAS VINCENT DESVIGNES INGENIERIE – V.D.I.	Transfert de titulaire	Article R2194-6 : nouveau titulaire (avenant transfert)	40 675 €	Sans objet	Sans objet	27/02/2024
Avenant n° 1 au marché n° 2023-014 - Maîtrise d'œuvre relative au changement de la canalisation du ruisseau du Janin à Charavines	SAS VINCENT DESVIGNES INGENIERIE – V.D.I.	Transfert de titulaire	Article R2194-6 : nouveau titulaire (avenant transfert)	12 300 €	Sans objet	Sans objet	29/02/2024
Avenant n° 1 au marché n° 2022-034 - Chantier de restauration hydromorphologique de la Grande Rigole à Poliénas	CARRON	Evolution des prestations	Article R2191-8 : modifications sont de faible montant (10% FCS et 15% Travaux)	178 925 €	-4 029,36 €	-2,00%	04/03/2024
Avenant n° 2 au marché n° 2023-013 - Restauration de la continuité écologique à la confluence du canal de Palluel et de l'Isère	CARRON	Prestations supplémentaires	Article R2191-8 : modifications sont de faible montant (10% FCS et 15% Travaux)	267 467 €	9 925,66 €	3,71%	01/03/2024
Avenant n° 2 au marché n° 2022-009 - Mission de maîtrise d'œuvre relative à la restauration de la continuité écologique à la confluence du canal du Palluel et de l'Isère.	EGIS EAU SAS	Prestations nécessaires et changement de titulaire techniquement difficiles	Articles R2194-2 à R2194-4 : travaux, fournitures ou services supplémentaires devenus nécessaires (max 50%)	30 500 €	4 500,00 €	14,75%	29/02/2024
Avenant n° 1 au marché n° 2023-017 - AMO pour la mise en place de servitudes d'utilité publique sur les systèmes d'endiguement de classe B et C du SYMBHI	ISERE AMENAGEMENT	Décalage du calendrier des prestations	Article R2191-7 : modifications non substantielles	235 591 €	Sans objet	Sans objet	11/03/2024
Avenant n° 3 au marché n° 2020-800 - Etude élaboration d'un schéma aménagement bassin versant du Breda et AVP pour la prévention et la restauration des milieux aquatiques - Mandat 2021-023	CABINET MERLIN	Décalage du calendrier des prestations	Article R2191-7 : modifications non substantielles	202 935 €	Sans objet	Sans objet	par SPL
Avenant n° 1 au marché n° 2022-033 - Plan de gestion stratégique des zones humides en Belledonne et Grésivaudan	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISERE	Rajout de prestations	Article R2191-8 : modifications sont de faible montant (10% FCS et 15% Travaux)	43 038 €	3 024,00 €	7,03%	29/04/2024

Objet	Titulaire	Motif	Base réglementaire	Montant initial du marché	Montant de l'avenant	% d'augmentation	Date de notification
Avenant n° 1 au marché n° 2023-067 - Travaux d'excavation de déchets d'une ancienne décharge municipale - Lavaldens - Les Echauds (38)	EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES	Rajout de prestations	Article R2194-5 : modifications rendues nécessaires par des circonstances imprévues (max 50%)	129 674 €	54 186,61 €	41,79%	25/04/2024
Avenant n° 2 au marché n° 2022-034 - Chantier de restauration hydromorphologique de la Grande Rigole à Poliéna	CARRON SAS	Prestations supplémentaires	Article R2191-7 : modifications non substantielles	178 925 €	6 202,00 €	3,47%	29/04/2024
Avenant n° 3 au marché n° 2019-002 - Maitrise d'œuvre pour 3 opérations GEMAPI sur le périmètre de la communauté de communes de l'Oisans	SAFEGE SAS	Modification de prestations	Article R2191-8 : modifications sont de faible montant (10% FCS et 15% Travaux)	97 638 €	2 994,73 €	3,07%	26/06/2024
Avenant n° 2 au marché n° 2022-007 - Maitrise d'œuvre relative à l'aménagement intérieur du futur siège du SYMBHI	NAMA ARCHITECTURES SCOP	Transfert de maîtrise d'ouvrage	Article R2191-7 : modifications non substantielles	17 150 €	Sans objet	Sans objet	27/05/2024

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité de prendre acte des marchés, accords cadre et conventions signés par le Président dans le cadre de sa délégation.

➤ **Point divers**

Lucille Delacour présente un diaporama concernant la crue du Vénéon et des Etançons du 20 et 21 juin dernier et des travaux d'urgence engagés par le SYMBHI.